Fiches thématiques

Population, éducation

2.1 Démographie

A u 1^{er} janvier 2013, 65,8 millions de personnes résident en France (Mayotte inclus), dont 63,7 millions en France métropolitaine et 1,9 million dans les départements d'outre-mer hors Mayotte. Par ailleurs, début 2012, Mayotte comptait 0,2 million d'habitants. La population française a augmenté 300 000 personnes en d'environ (+ 0,47 %). Comme par le passé, cette croissance est davantage imputable au solde naturel (+ 251 000) qu'au solde migratoire (+ 54 000). Le niveau élevé du solde naturel en France s'explique en partie par la forme de la pyramide des âges, marquée par un baby-boom particulièrement important et durable (1946-1974): ainsi, les classes d'âges sont plus nombreuses aux âges de forte fécondité qu'aux âges où les décès sont plus fréquents. En 2012 cependant, le solde naturel est parmi les plus bas enregistrés depuis 2003.

En 2012, 822 000 bébés sont nés en France. C'est un petit peu moins que les quatre années précédentes, mais le niveau reste plus élevé qu'au début des années 2000. Ce léger recul résulte d'un double effet : le nombre de femmes en âge de procréer diminue et leur fécondité est stable. Depuis 2008, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) a passé la barre des 2 enfants par femme et s'établit ainsi à 2,01 en 2012. Cet indicateur synthétise les comportements des différentes générations de femmes qui contribuent à la natalité d'une année. Sa baisse entre le milieu des années 1970 et la fin des années 1990 s'expliquait en grande partie par l'augmentation de l'âge à la maternité : les générations de femmes les plus âgées, qui avaient déjà eu leurs enfants, n'en avaient plus, et leurs cadettes repoussaient le moment d'en avoir. Ces effets de génération disparaissant, le nombre de naissances est remonté à partir du milieu des années 1990, ainsi que l'ICF. D'une part, la fécondité des femmes de 30 ans ou plus a augmenté. D'autre part, celle des plus jeunes (les 20-24 ans) a cessé de baisser. En 2012, l'âge moyen des mères à l'accouchement augmente encore et atteint 30,1 ans, soit + 0,7 an en 10 ans ; l'âge moyen au premier enfant est d'environ 28 ans.

Après un nombre de décès relativement peu élevé en 2011, la France a enregistré un nombre record de décès en 2012 (571 000). Des générations plus nombreuses arrivent en effet aux âges où les taux de mortalité sont élevés. Par ailleurs, en février 2012, la France a connu une vague de froid exceptionnelle, une forte épidémie de grippe et d'autres épidémies respiratoires et de gastro-entérites. En plus de leur effet direct sur la mortalité, ces épidémies ont pu rendre des personnes déjà fragiles plus vulnérables et ainsi prolonger la surmortalité les mois suivants.

En raison de ce contexte climatique et épidémiologique, l'espérance de vie à la naissance marque le pas en 2012 après avoir beaucoup augmenté en 2011. Dans les conditions de mortalité de 2012, un homme vivrait 78,4 ans et une femme, 84,8 ans. Depuis 2000, l'espérance de vie a progressé de trois ans pour les hommes, et de deux ans pour les femmes. L'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes s'est ainsi réduit, passant à 6,4 années.

Au 1^{er} janvier 2013, la France compte 17,5 % d'habitants âgés de 65 ans ou plus. La progression s'accélère depuis 2011, année qui voit la première génération nombreuse du *baby-boom* (1946) fêter ses 65 ans. La population de 75 ans ou plus a elle aussi progressé et atteint 9,0 % des résidents en 2013, contre 6,2 % en 1993.

Définitions

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire : différence entre les entrées et les sorties du territoire.

Indicateur conjoncturel de fécondité: somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération fictive de femmes qui auraient pendant leur vie féconde (15-50 ans) les taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

- « La fécondité dans les régions depuis les années 1960 », Insee Première n° 1430, janvier 2013.
- « Bilan démographique 2012 La population croît mais plus modérément », Insee Première n° 1429, janvier 2013.
- « Un premier enfant à 28 ans », Insee Première n° 1419, octobre 2012.
- Voir aussi : fiches 5.3 et 6.1 et dossier « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? ».

1. Évolution générale de la situation démographique @

οn	mil	lioro
EII	111111	11612

						011 1111111010
Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement ¹
1985	56 445	796,1	560,4	235,7	39,4	+ 0,0
1990	57 996	793,1	534,4	258,7	77,4	- 52,3
1995	59 281	759,1	540,3	218,7	42,2	- 54,1
2000	60 508	807,4	540,6	266,8	72,0	+ 94,5
2005	62 731	806,8	538,1	268,7	92,2	+ 94,5
2006	63 186	829,4	526,9	302,4	112,1	+ 0,0
2007	63 601	818,7	531,2	287,5	73,7	+ 0,0
2008	63 962	828,4	542,6	285,8	56,8	+ 0,0
2009	64 305	824,6	548,5	276,1	32,3	+ 0,0
2010	64 613	832,8	551,2	281,6	54,0 p	+ 0,0
2011	64 949 <i>p</i>	823,4	545,1	278,3	54,0 p	+ 0,0
2012	65 281 p	822,0 p	571,0 <i>p</i>	251,0 p	54,0 p	+ 0,0
2013	65 586 p					

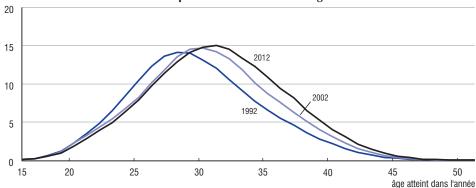
^{1.} Composante fictive de la variation de population qui permet d'assurer la cohérence entre résultats du recensement, solde naturel et solde migratoire.

Champ: France.

Note : en tenant compte de Mayotte, la population en 2013 est de 65,8 millions d'habitants.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2. Nombre de naissances vivantes pour 100 femmes selon l'âge @



Champ: France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

3. Espérance de vie à la naissance et à 60 ans @

n anná

				en annees
	Hom	mes	Fem	nmes
	0 an	60 ans	0 an	60 ans
1995	73,8	19,7	81,9	24,9
2000	75,2	20,4	82,8	25,6
2005	76,7	21,4	83,8	26,4
2006	77,1	21,8	84,2	26,7
2007	77,4	21,9	84,4	26,9
2008	77,6	22,0	84,3	26,8
2009	77,7	22,2	84,4	27,0
2010 p	78,0	22,4	84,6	27,1
2011 p	78,4	22,7	85,0	27,4
2012 p	78,4	22,6	84,8	27,2

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2012.

Champ : France.

Lecture : en 2012, l'espérance de vie des hommes à 60 ans est de 22,6 ans. Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans, avec les conditions de mortalité par âge observées en 2012. Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4. Évolution de la population par tranche d'âge @

en %

	Répartition par âge								
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans ou plus					
1995	26,4	53,7	5,0	14,9					
2000	25,8	53,8	4,6	15,8					
2005	25,3	54,0	4,4	16,3					
2006	25,1	54,0	4,5	16,4					
2007	25,0	53,8	4,9	16,3					
2008	24,9	53,4	5,3	16,4					
2009	24,8	53,0	5,7	16,5					
2010 p	24,8	52,6	6,0	16,6					
2011 p	24,7	52,3	6,3	16,7					
2012 p	24,7	51,9	6,3	17,1					
2013 p	24,7	51,5	6,3	17,5					

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2012.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population.

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2012.

2.2 Ménages et familles

n 2010, en France, 63,1 millions de personnes habitent dans 27,8 millions de résidences principales, constituant autant de **ménages**. La taille des ménages diminue depuis les années 1970 (2,3 personnes en moyenne en 2010, 3,1 en 1968), en lien notamment avec le vieillissement de la population et la plus grande fragilité des unions.

Entre 25 et 65 ans, les hommes et les femmes résident de moins en moins fréquemment en **couple**. En revanche, la hausse de l'espérance de vie permet aux plus de 65 ans de vivre plus longtemps avec leur conjoint qu'auparavant. La proportion de jeunes de moins de 25 ans vivant en couple est restée stable depuis 1999 pour les femmes et a augmenté pour les hommes, alors qu'elle avait nettement baissé entre 1982 et 1999, les unions devenant plus tardives. La baisse du nombre de mariages se poursuit (252 000 mariages en 2011 contre 294 000 en 1999). Inversement, le nombre de Pactes civils de solidarité (Pacs) conclus chaque année continue de progresser (206 000 en 2010). Néanmoins, la part des personnes pacsées reste faible : 4 % des personnes majeures se déclarant en couple en 2011 sont concernées, soit 1,4 million de personnes. Pour les 200 000 personnes en couple de même sexe, cette part dépasse 40 %.

En 2010, 34 % des ménages sont constitués uniquement d'une personne ; ils regroupent 15 % de la population, soit 2 points de plus qu'en 1999. Avant 55 ans, les personnes habitant seules dans leur logement sont surtout des hommes, mais à partir de 75 ans, les femmes sont nettement majoritaires (80 %). Celles-ci

survivent souvent à leur conjoint : elles sont en général plus jeunes et vivent en moyenne plus longtemps que lui. La part des ménages constitués d'un couple sans **enfant** au domicile augmente également : 26 %, soit + 1,4 point depuis 1999. Le vieillissement de la population est largement en cause : il explique à lui seul la moitié de l'augmentation du nombre de personnes seules et les quatre cinquièmes de celle du nombre d'adultes vivant en couple sans enfant. En 2010, 5 % des ménages sont dits « **complexes** » : ils sont composés par exemple de frères cohabitants, ou d'une mère âgée qui vit avec son fils et sa belle-fille. Dans trois quarts de ces ménages, il n'y a aucun enfant mineur.

En 2010, 29 % des ménages comptent un ou plusieurs enfants mineurs vivant avec un ou deux parents (voire un beau-parent). Sur les 7,9 millions de familles avec enfant(s) de moins de 18 ans, 1,7 million sont des familles monoparentales. Leur part dans l'ensemble familles avec enfant(s) mineur(s) augmente: 17 % en 1999, 21 % en 2010. Dans 85 % des cas, les enfants résident (ou résident principalement) avec leur mère. Les familles monoparentales comptent moyenne moins d'enfants au domicile que les couples avec enfants : respectivement 1,6 et 1,8 en 2010. Ainsi, près de six familles monoparentales sur dix ne comptent qu'un enfant mineur, contre quatre sur dix pour les couples avec enfants. En parallèle, la part des familles nombreuses diminue. En 2010, 17 % des familles avec enfants comprennent au moins trois enfants mineurs au domicile, c'est 1,5 point de moins qu'en 1999. ■

Définitions

Un **ménage**, au sens du recensement, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. 1,5 million de personnes vivent « hors ménage » : mariniers, sans-abri et personnes en habitation mobile ou en communauté (maisons de retraite, résidences universitaires, etc.). Un enfant en résidence alternée est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le premier jour de collecte de l'enquête de recensement. Un ménage « **complexe** » est un ménage où coexistent au moins deux des configurations suivantes : personne seule, couple avec ou sans enfant(s), famille monoparentale.

Pour étudier la composition des familles, on utilise la définition d'un « **couple** au sein d'un ménage » : un homme et une femme vivant dans la même résidence principale, qu'ils soient ou non mariés.

Un **enfant** désigne toute personne légalement célibataire n'ayant ni conjoint ni enfant au domicile et qui vit avec au moins un de ses parents.

Une famille monoparentale comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants.

- « Le couple dans tous ses états », Insee Première n° 1435, février 2013.
- « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », Insee Première n° 1392, février 2012.
- « Un million de pacsés début 2010 », Insee Première n° 1336, février 2011.
- « Vivre en couple : la proportion de jeunes en couple se stabilise », Insee Première n° 1281, février 2010.
- « 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », Insee Première n° 1259, octobre 2009.

1. Proportion d'hommes et de femmes vivant en couple par tranche d'âges

en % 1982 1990 1999 2010 Population de 15 ans ou plus vivant en couple 60.9 59.5 58.2 62.5 Hommes en couple 65,0 63,4 62,0 60,8 15 à 19 ans 0,9 0,7 0,7 0,7 20 à 24 ans 28,2 20,1 14,9 16,5 25 à 39 ans 76,8 71,3 62,8 64.7 40 à 54 ans 82,8 82,2 78,4 73,2 55 à 64 ans 77,3 83,5 82.1 80.4 65 à 79 ans 76,5 79,2 78,1 77,9 52,9 56,5 62,8 80 ans ou plus 57,5 57,2 55,7 60,3 58.6 Femmes en couple 15 à 19 ans 6,1 3,4 2,6 2,6 30,6 30,2 20 à 24 ans 50,8 38,6 25 à 39 ans 81.7 77.2 71.6 69.7 40 à 54 ans 82,0 80,0 75,6 70,9 55 à 64 ans 69.8 712 71,3 68,6 65 à 79 ans 41,9 46,8 50,4 54,3 11,5 13,5 13,2 20,2 80 ans ou plus

Champ : France métropolitaine. Note : âges en années révolues.

Source : Insee, recensements de la population.

2. Ménages et population des ménages

		Nombre o	de ménages		Nombre de personnes ¹			
	199	99	2010		1999		20	10
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
Ménage composé uniquement								
d'un homme seul	3 023	12,4	3 942	14,2	3 023	5,1	3 942	6,2
d'une femme seule	4 469	18,4	5 457	19,6	4 469	7,6	5 457	8,6
d'un couple sans enfant	5 966	24,5	7 189	25,9	11 931	20,3	14 379	22,8
d'un couple avec enfant(s) ²	7 689	31,6	7 453	26,8	29 918	50,8	28 687	45,4
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	6 076	25,0	6 066	21,8	24 587	41,8	24 130	38,2
d'une famille monoparentale	1 840	7,6	2 301	8,3	4 712	8,0	5 914	9,4
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	1 103	4,5	1 493	5,4	3 071	5,2	4 134	6,5
Ménage complexe	1 346	5,5	1 442	5,2	4 783	8,1	4 747	7,5
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	423	1,7	365	1,3	2 185	3,7	1 799	2,8
Ensemble	24 332	100.0	27 786	100.0	58 836	100.0	63 127	100.0

^{1.} Au sein de la population des ménages.

Champ: France, population des ménages.

Note : les « enfants » sont pris en compte sans limite d'âge, les « enfants de moins de 18 ans » le sont en âge révolu.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2010 (exploitations complémentaires).

3. Familles avec enfants de moins de 18 ans

en milliers

				CII IIIIIICI S	
	Nombre de familles		Nombre d'enfants mineurs		
	1999	2010	1999	2010	
Famille constituée d'un couple avec enfant(s) Famille monoparentale	6 339 1 289	6 257 1 687	11 664 2 022	11 360 2 657	
Ensemble des familles avec enfant(s) de moins de 18 ans	7 628	7 944	13 686	14 017	
Part des familles monoparentales (en %) Part de familles mère-enfant(s) au sein des familles monoparentales (%)	16,9 88,5	21,2 85,2	14,8 88,3	19,0 86,0	

Champ : France, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 17 ans (en âge révolu).

Note: certaines « familles » partagent le logement avec d'autres personnes, voire une autre famille (et font donc partie d'un ménage « complexe »); les chiffres présentés ici par type de famille diffèrent donc de ceux de la figure 2 par type de ménage. Une partie des couples avec enfants sont des familles recomposées (voir figure 2, note 2).

Source: Insee, recensements de la population 1999 et 2010 (exploitations complémentaires).

^{2.} Une partie des couples avec enfants sont des familles recomposées : un enfant au moins est né d'une union précédente de l'un des conjoints.

2.3 Population immigrée

En 2010, 5,5 millions d'**immigrés** vivent en France, dont 5,4 millions en métropole (8,5 % de la population métropolitaine) et 0,1 million dans les Dom (5,9 % de la population des Dom). L'immigration en France est un phénomène ancien : au début du XX^e siècle, 1 million d'immigrés résidaient en France métropolitaine ; ils étaient 2,3 millions en 1954 et 4,2 millions en 1990. Après une stabilisation dans les années 1990, la population des immigrés augmente à nouveau depuis 1999. Plus de quatre immigrés sur dix sont devenus français (41 %).

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre, puis de la période des Trente Glorieuses. En 1974, un frein est mis à l'immigration de maind'œuvre non qualifiée et les migrations familiales prennent une part croissante dans les flux d'immigration. Ces flux sont majoritairement composés de femmes qui viennent rejoindre leur conjoint déjà présent sur le territoire. En 2010, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968.

En France, la part des immigrés originaires du continent européen a baissé : ils représentent en 2010 moins de 4 immigrés sur 10 contre un sur deux en 1990 et deux sur trois en 1975. En 2010, 43 % des immigrés sont nés dans un pays du continent africain, soit 2,3 millions de personnes. 70 % d'entre eux viennent des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) et 16 % du Sénégal, du Mali, de Côte d'Ivoire, du Cameroun ou du

Congo, anciens pays sous administration française. 14 % des immigrés sont originaires d'Asie: parmi eux, 31 % sont nés en Turquie, 21 % dans un des pays de la péninsule indochinoise et 11 % en Chine. Les immigrés originaires d'Amérique et d'Océanie sont beaucoup moins nombreux (5 %).

En 2012, 2,8 millions d'immigrés âgés de 15 ans ou plus sont présents sur le marché du travail en métropole, qu'ils exercent une activité professionnelle ou qu'ils soient au chômage; ils représentent 10 % de la population active. Le **taux d'activité** des immigrés de 15 à 64 ans s'élève à 69 %; il est inférieur de 3 points à celui des non-immigrés. En effet, si les hommes immigrés sont plus souvent actifs que les autres (80 % contre 75 % pour les non-immigrés), le taux d'activité des femmes immigrées (58 %) est en revanche nettement inférieur à celui des femmes qui ne sont pas immigrées (68 %).

Le taux de chômage des immigrés (16,9 % en 2012) est supérieur de 8 points à celui des non-immigrés (9,1 %). La moindre qualification des immigrés et des emplois qu'ils occupent n'explique pas à elle seule ce différentiel. En effet, l'écart est marqué chez les plus diplômés : le taux de chômage des immigrés diplômés de l'enseignement supérieur est le double de celui de leurs homologues non-immigrés. Par ailleurs, les immigrés non originaires de l'Union européenne ont un taux de chômage encore plus élevé (20,2 %) alors que celui des immigrés natifs d'un pays de l'Union européenne à 27 est identique à celui des non-immigrés (9,1 %).

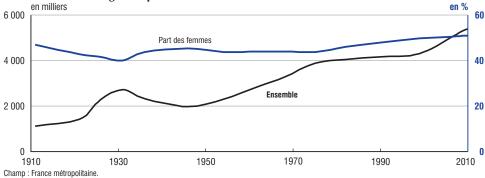
Définitions

Immigrés: la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France. Taux d'activité, taux de chômage: voir fiches 3.2 et 3.4.

- Immigrés et descendants d'immigrés en France, coll. « Insee Références », édition 2012.
- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants », Infos migrations n° 48, DSED, janvier 2013.
- « Trajectoires et origines enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », Documents de travail n° 168, Ined, octobre 2010.
- « Langues, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », Insee Première n° 1262, novembre 2009.

Population immigrée 2.3

1. Effectifs des immigrés et part des femmes



Source : Insee, recensements de la population de 1911 à 2010.

2. Origine géographique des immigrés au 1er janvier 2010

en %

	Répartition des immigrés	Proportion de moins de 30 ans	Proportion de 60 ans ou plus
Europe	37,5	16	36
dont : Espagne	4,5	6	55
Italie	5,5	6	65
Portugal	10,7	11	27
Autres pays de l'UE27	12,4	22	31
Autres pays d'Europe	4,3	33	20
Afrique	42,9	22	18
dont : Algérie	13,3	17	27
Maroc	12,2	21	19
Tunisie	4,4	17	24
Autres pays d'Afrique	13,0	30	8
Asie	14,3	27	12
dont : Turquie	4,5	26	11
Cambodge, Laos, Vietnam	2,9	14	21
Autres pays d'Asie	6,8	33	9
Amérique, Océanie	5,4	36	10
Ensemble	100,0	21	24

Champ: France.

Source : Insee, recensement de la population 2010 .

3. Taux d'activité, d'emploi et de chômage des immigrés et des non-immigrés en 2012

en %

			EII /0
	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux d'activité			
Non-immigrés	74,8	67,6	71,2
Immigrés	79,9	58,3	68,6
De l'UE27	78,4	67,1	72,5
Hors UE27	80,4	55,0	67,0
Taux d'emploi			
Non-immigrés	68,1	61,4	64,7
Immigrés	66,7	48,1	57,0
De l'UE27	71,5	60,8	66,0
Hors UE27	64,9	43,2	53,4
Taux de chômage			
Non-immigrés	9,0	9,3	9,1
Immigrés	16,4	17,5	16,9
De l'UE27	8,8	9,4	9,1
Hors UE27	19,4	21,3	20,2

Champ : France métropolitaine, population des ménages ; personnes âgées de 15 à 64 ans pour le taux d'activité et le taux d'emploi ; personnes actives âgées de 15 ans ou plus pour le taux de chômage.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4e trimestres 2012.

2.4 Parité entre hommes et femmes

In 2012, le **taux d'activité** des femmes de 15 à 64 ans est de 66,6 %, inférieur de près de 9 points à celui des hommes. L'écart était de 17 points en 1990 et de 12 points en 2000. Par ailleurs, le **taux de chômage** est légèrement supérieur pour les femmes : en 2012, 10,0 % des femmes actives de 15 ans ou plus sont au chômage, contre 9,7 % de leurs homologues masculins. Cet écart de taux de chômage entre hommes et femmes a diminué : il était de 4 points en 1990 et de 3 points en 2000.

Les femmes salariées du secteur public et du secteur privé ont perçu en moyenne un revenu salarial net annuel de 17 200 euros en 2011, soit 24 % de moins que les hommes. Le revenu salarial en équivalent-temps plein des femmes est inférieur de 17 % à celui des hommes. La durée moyenne travaillée dans l'année des femmes est inférieure de 8 % à celle des hommes. L'écart de revenu salarial entre les femmes et les hommes évolue peu au cours du temps. Il était en 2008 au même niveau qu'en 1995, autour de 27 %. L'écart s'est légèrement réduit avec la crise économique. D'une part, le chômage partiel a davantage touché des secteurs d'activité où travaillent majoritairement des hommes, comme l'industrie ou la construction. D'autre part, une partie des femmes qui occupaient des emplois courts ne travaillent plus en 2009 et ne sont plus comptées dans le calcul du revenu salarial moyen.

Le niveau d'études des femmes progresse plus rapidement que celui des hommes. En 2010, 28 % des femmes de 25 à 34 ans sont diplômées du supérieur, contre 24 % des hommes du même âge. L'écart est moindre pour les générations précédentes : 21 % des femmes âgées de 35 à 44 ans sont diplômées du supérieur contre 19 % de leurs homologues masculins. En revanche, parmi les personnes âgées de 45 à 54 ans, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à être diplômés du supérieur : 12 % contre 11 %.

Malgré la convergence du niveau d'études entre hommes et femmes, des différences marquées persistent dans l'orientation des études. En 2011, parmi les filles candidates au baccalauréat général, 23 % le présentent en filière littéraire, 36 % en sciences économiques et sociales et 41 % en filière scientifique. Cette répartition est très différente pour leurs homologues masculins avec seulement 8 % des candidats au baccaulauréat général en filière littéraire, 29 % en filière économique et sociale mais 63 % en filière scientifique.

Ces disparités dans les parcours scolaires sont à rapprocher de celles liées aux compétences en calcul : en 2011, selon l'enquête Information et vie quotidienne, 35 % des hommes de 18 à 65 ans affichent d'excellents résultats dans ce domaine (au moins 80 % de réussite) contre seulement 24 % des femmes. A contrario, 19 % des femmes éprouvent des difficultés en calcul, contre 13 % des hommes. Mais les hommes perdent l'avantage en ce qui concerne les performances à l'écrit : lecture, production de mots et compréhension d'un texte simple. La proportion d'hommes qui éprouvent des difficultés à l'écrit est légèrement supérieure à celle des femmes, de 17 % contre 15 %. Lorsqu'ils ont des difficultés, celles-ci sont plus souvent graves ou fortes. En effet, trois hommes sur quatre ayant des difficultés à l'écrit ont des difficultés graves ou fortes dans ce domaine, seulement deux femmes sur trois sont dans ce cas.

Définitions

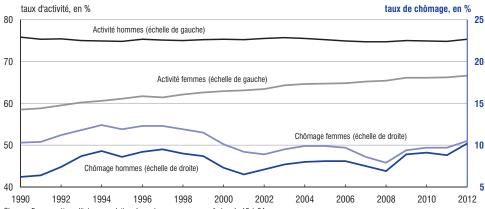
Taux d'activité : voir fiche 3.2. Taux de chômage : voir fiche 3.4.

Le revenu salarial correspond à la somme de tous les salaires perçus par une personne au cours d'une année donnée, nets de toutes cotisations sociales, y compris contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

- « Le revenu salarial des femmes reste inférieur à celui des hommes », Insee Première n° 1436, mars 2013.
- « Pour les générations les plus récentes, les difficultés des adultes diminuent à l'écrit, mais augmentent en calcul », *Insee Première* n° 1426, décembre 2012.
- « Femmes et hommes en début de carrière les femmes commencent à tirer profit de leur réussite scolaire »,
 Insee Première n° 1284, février 2010.
- Femmes et Hommes Regards sur la parité, coll. «Insee Références », édition 2012.
- Voir aussi : Vue d'ensemble (chapitre « Marché du travail »).

Parité entre hommes et femmes 2.4

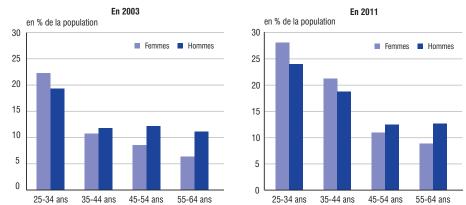
1. Taux d'activité et de chômage selon le sexe depuis 1990



Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Part des femmes et hommes diplômés du supérieur selon l'âge en 2003 et en 2011



Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 25 à 64 ans.

Note : résultats en moyenne annuelle. Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Difficultés à l'écrit, en calcul et en compréhension orale

			_	en %
	En difficulté a	En difficulté à l'écrit		Performances
	dans au moins un des trois domaines fondamentaux	dont : difficultés graves ou fortes	médiocres en calcul	médiocres en compréhension orale
Hommes	17	13	13	15
Femmes	15	10	19	15
Ensemble	16	11	16	15

Champ: personnes de 18 à 65 ans en France métropolitaine.

Lecture: 17 % des hommes ont des difficultés dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit; 13 % des hommes ont des difficultés graves ou fortes à l'écrit. Source: Insee, enquête Information et vie quotidienne, 2011.

2.5 Population scolaire et universitaire

la rentrée 2012, le nombre d'élèves, d'apprentis et d'étudiants dépasse 15 millions en France. On compte 50 000 jeunes scolarisés de plus qu'à la rentrée 2011. Cette croissance est due au développement de l'enseignement supérieur y compris par apprentissage : hausse de 36 000 étudiants (+ 1,5 %) et de 14 000 apprentis (+ 11,2 %). La population étudiante augmente dans toutes les composantes de l'enseignement supérieur, exception faite des IUT. Elle est en forte croissance dans les écoles de commerce, les écoles d'ingénieurs et les sections de techniciens supérieurs (3 % ou plus).

L'effectif de l'enseignement scolaire (premier et second degrés, tous ministères) s'élève à près de 13 millions d'élèves et d'apprentis, effectif stable par rapport à 2011. Dans le premier degré, les effectifs de l'élémentaire font plus que compenser le recul du nombre d'écoliers scolarisés dans le préélémentaire. Dans le second degré, l'augmentation du nombre de collégiens et de lycéens généraux et technologiques (+ 1 %) ne suffit pas à compenser la moindre scolarisation dans l'enseignement professionnel sous statut scolaire ou d'apprenti. En effet, la période de transition liée à la réforme de la voie professionnelle arrivant à son terme, désormais seuls sont scolarisés en second cycle professionnel des jeunes issus de la réforme de 2009. À la rentrée 2011, le **taux de scolarisation** global des jeunes de 18 à 25 ans est en légère augmentation (40,4 %), après une stabilisation autour de 40 % aux deux rentrées précédentes. Le taux de scolarisation des jeunes de 18 ans dépasse 75 %. Celui des jeunes de 21 ans est de l'ordre de 40 %, celui des jeunes de 25 ans de l'ordre de 10 %. Les taux entre 22 et 24 ans sont ceux qui progressent le plus.

Après une croissance soutenue jusqu'au milieu des années 1990, entraînant un gain de près de deux années, l'espérance de scolarisation a, depuis, perdu 0,6 année : de 19,0 ans de scolarité en 1995, elle s'est stabilisée dans les années récentes autour de 18,4 ans. Il faut voir dans cette baisse le résultat des scolarités accomplies plus rapidement tant dans le premier que dans le second degré (baisse des redoublements). En 2011, les taux de scolarisation permettent ainsi d'« espérer » 18,4 années de formation initiale pour un enfant entrant en maternelle et de 6,4 années pour un jeune de 15 ans. L'écart entre les filles et les garçons est stable. Il s'établit à 0,5 année à l'avantage des premières.

Définitions

La **réforme de la voie professionnelle**, entamée en 2008, a été généralisée en 2009 avec pour objectif de conduire davantage de jeunes à une qualification de niveau IV (niveau baccalauréat). Cela s'est traduit par la mise en place du baccalauréat en trois ans, directement après la classe de troisième, en remplacement du cursus en quatre ans « BEP + baccalauréat professionnel en deux ans ».

Le taux de scolarisation, pour une population d'une tranche d'âge donnée, correspond au rapport entre l'effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants de cette tranche d'âge, et l'effectif de la population totale correspondante. En 2007, les séries longues ont été modifiées suite à un changement de méthode. Les doublons entre les sources du supérieur et l'enquête Apprentissage ont été supprimés. Ceci a pour conséquence une baisse des taux de scolarisation entre 20 et 24 ans.

L'espérance de scolarisation d'une année donnée est obtenue en additionnant les taux de scolarisation observés aux différents âges (de 2 à 34 ans) cette année-là. Elle représente la durée (hypothétique) de la scolarité d'un enfant entrant à l'école, s'il rencontrait tout au long de son parcours scolaire les conditions de scolarisation du moment. Tous les modes de scolarisation, y compris l'apprentissage, sont pris en compte.

- L'état de l'École, Depp, édition 2013.
- « Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation », Depp, édition 2013, en ligne sur le site www.education.gouv.fr.
- Voir aussi : fiches 2.6, 2.7 et 6.2.

1. Effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis @

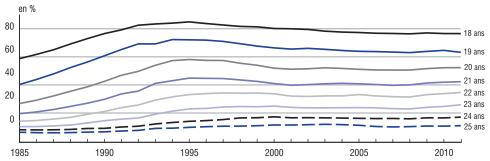
						en milliers
À la rentrée	1990	2000	2005	2010 <i>r</i>	2011 <i>r</i>	2012p
Premier degré dont : préélémentaire élémentaire	6 953 2 644 4 218	6 552 2 540 3 953	6 625 2 612 3 962	6 664 2 539 4 081	6 711 2 562 4 102	6 719 2 557 4 116
Second degré éducation nationale dont : 1er cycle 2nd cycle général et technologique 2nd cycle professionnel	5 726 3 254 1 608 750	5 614 3 291 1 502 705	5 485 3 139 1 513 724	5 353 3 126 1 426 706	5 416 3 185 1 440 695	5 422 3 217 1 452 658
Enseignement scolaire relevant d'autres ministères ¹	204	233	231	221	226	220
Apprentissage dans le secondaire et dans le supérieur dont : apprentis dans l'enseignement supérieur	227 1	376 51	396 <i>71</i>	434 111	443 123	448 137
Enseignement supérieur dont : classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sections de techniciens supérieurs (STS) instituts universitaires de technologie (IUT) universités (hors IUT et formations d'ingénieurs)² écoles d'ingénieurs écoles de commerce	1 717 64 199 74 1 075 58 46	2 160 70 239 119 1 254 96 63	2 283 75 230 113 1 284 108 88	2 320 80 242 116 1 300 126 121	2 351 80 246 116 1 270 ³ 130 127	2 387 82 254 115 1 281 134 131
Ensemble dont : ensemble élèves du premier degré (tous ministères) ensemble élèves et apprentis du second degré (tous ministères)	14 828 7 033 6 076	14 935 6 625 6 099	15 020 6 693 5 973	14 992 6 729 5 832	15 147 ⁴ 6 776 5 897	15 196 6 784 5 888

^{1.} Ministères en charge de l'agriculture et de la santé (établissements médico-sociaux et hospitaliers).

Champ: France y compris Mayotte à partir de 2011.

Source : Depp.

2. Taux de scolarisation de la population de 18 à 25 ans



Champ: France.

Note : les données 2011 sont provisoires. Elles sont calculées à partir des estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement publiées en 2013.

Source : Depp.

3. Espérance de scolarisation

								en années
À la rentrée	1985	1990	1995	2000	2005 <i>r</i>	2009 <i>r</i>	2010 <i>r</i>	2011p
Ensemble	17,1	18,1	19,0	18,8	18,6	18,4	18,4	18,4
Garçons	17,0	18,0	18,8	18,6	18,4	18,2	18,2	18,2
Filles	17,2	18,2	19,2	19,0	18,9	18,7	18,7	18,7
À partir de 15 ans	4,9	5,8	6,7	6,5	6,4	6,4	6,4	6,4

Champ : France

Note : l'âge est défini en différence de millésime à la rentrée de l'année scolaire. Les taux 2009 et 2010 ont été révisés. Les données 2011 sont provisoires. Elles sont calculées à partir des estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement publiées en 2013.

Sources : Depp ; SIES ; Insee.

^{2.} Depuis 2008, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) font partie intégrante des universités.

^{3.} Évolution du champ des universités: les effectifs du grand établissement Université de Lorraine, créé en 2011 par fusion des universités de Nancy 1, Nancy 2, Metz et de l'institut national polytechnique de Lorraine, sont sortis du décompte des effectifs universitaires (soit plus de 50 000 étudiants). À champ comparable, les effectifs des universités ont augmenté de 0,9 % à la rentrée 2011.

^{4.} L'augmentation des effectifs entre 2010 et 2011 est pour partie due à l'intégration de Mayotte comme cinquième département d'outre-mer le 31 mars 2011 (+ 85 000 élèves).

2.6 Diplômes

ors de la session 2012, 661 100 diplômes nationaux du brevet (DNB) ont été délivrés en France (y compris Mayotte), soit un taux de réussite de 84,7 % jamais égalé jusqu'alors. Les nombres de CAP et de BEP délivrés, en forte évolution ces dernières années du fait de la **réforme de la voie professionnelle** (+ 25 000 CAP et – 32 000 BEP entre 2010 et 2011), se sont stabilisés en 2012. Les taux de réussite, respectivement 83,5 % et 78,2 %, sont les plus élevés jamais atteints.

En 2012, 721 800 candidats se sont présentés au baccalauréat et 609 900 ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite global en baisse par rapport à 2011 (84,5 % contre 85,9 %). D'après les résultats provisoires de juin 2013, le taux de réussite serait en nette hausse. La baisse observée en 2012 résulte d'une moindre réussite au baccalauréat professionnel, filière en forte expansion, malgré une hausse de la réussite dans les filières générales et technologiques, en faible évolution en volume. Pour la deuxième année consécutive, le nombre de bacheliers a. en effet, fortement augmenté en 2012 du fait de la réforme en cours de la voie professionnelle ; le vivier des candidats au baccalauréat professionnel est alimenté à la fois par l'ancien et par le nouveau cursus. Ainsi, la proportion de bacheliers dans une génération atteint 76,7 % en 2012 (+ 5,7 points par rapport à 2011) : 37,1 % dans les séries générales, 15,7 % dans les séries technologiques et 23,9 % dans

les séries professionnelles. Cette proportion de bacheliers professionnels dans une génération va diminuer dans les années à venir, une fois la réforme de la voie professionnelle achevée, mais sera nettement au-dessus de ce qu'elle était avant la réforme.

160 000 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS) en 2011. Avec un taux de réussite de 71,8 % (+ 2 points par rapport à la session 2010) ce sont 1 500 diplômes de BTS supplémentaires qui ont été délivrés pour un nombre de candidats en baisse de 2 400. À l'opposé, le nombre de diplômes universitaires de technologie délivrés (46 300 DUT) diminue à nouveau cette année.

Les universités françaises ont délivré 164 400 licences **LMD** en 2011, soit une progression de 1,4 % sur la période 2007-2011. Les évolutions sont contrastées entre les licences générales qui ont diminué de 6,4 % sur la période, tandis que les licences professionnelles se sont fortement développées (+ 30,1 %).

Le nombre de masters délivrés s'élève à 124 600 en 2011. Globalement, il est en augmentation de 32,7 % entre 2007 et 2011. Si les masters professionnels continuent d'être majoritaires, les masters indifférenciés sont en forte progression et représentent le tiers des masters délivrés. En 2011, le nombre de doctorats (13 400, habilitations à diriger des recherches comprises) augmente de 3,9 % sur un an.

Définitions

Réforme de la voie professionnelle: entamée en 2008, elle a été généralisée en 2009 avec pour objectif de conduire davantage de jeunes à une qualification de niveau IV (niveau baccalauréat). Cela s'est traduit par la mise en place du baccalauréat en trois ans, directement après la classe de troisième, en remplacement du cursus en quatre ans « BEP + baccalauréat professionnel en deux ans ». Dans le cadre de la réforme, il est prévu que les lycéens passent une certification intermédiaire (CAP ou BEP) en cours de préparation du baccalauréat professionnel en 3 ans (en principe en classe de première professionnelle).

Proportion de bacheliers dans une génération: il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge et en faisant la somme de ces taux.

LMD: dans le cadre de l'harmonisation des cursus européens d'enseignement supérieur, le cursus universitaire français s'organise depuis le milieu des années 2000 autour des trois diplômes que sont la licence, le master et le doctorat. Cette nouvelle organisation, dite « LMD », permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

- « Résultats définitifs de la session 2012 du baccalauréat », Note d'information n° 13.02, Depp, mars 2013.
- L'état de l'École, Depp, édition 2013.
- « Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation », Depp, édition 2013, en ligne sur le site www.education.gouv.fr.
- Voir aussi: fiches 2.4, 2.5, 2.7 et 6.2.

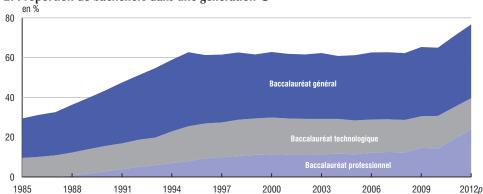
1. Principaux diplômes délivrés dans le second degré

	201	2010		2011		12
	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)	Nombre d'admis	Taux de réussite (en %)
Brevet (DNB)	624 000	83,5	637 600	83,4	661 100	84,7
dont : série collège	570 200	84,5	584 400	84,5	607 200	86,2
CAP	154 300	81,5	179 600	82,8	180 100	83,5
BEP	157 000	76,0	125 500	75,6	127 500	78,2
Baccalauréat	531 800	85,6	569 400	85,7	609 900	84,5
Baccalauréat général	279 800	87,3	283 800	88,3	293 800	89,6
Série L	45 700	85,1	45 500	85,7	46 500	86,9
Série ES	88 200	86,1	92 900	87,7	96 500	89,1
Série S	145 900	88,7	145 400	89,4	150 900	90,8
Baccalauréat technologique	133 400	81,6	129 500	82,3	125 100	83,2
dont : Bac STI (sciences et technologies industrielles)	30 000	80,0	28 200	80,4	26 900	83,9
Bac STL (sciences et technologies de laboratoire)	6 900	87,1	6 500	87,2	6 700	89,8
Bac ST2S (sciences et technologies de la santé						
et du social)	20 600	76,1	21 600	80,6	21 400	81,3
Bac STG (sciences et technologies de la gestion)	68 000	83,8	65 000	83,3	62 900	83,2
Baccalauréat professionnel	118 600	86,5	156 100	84,0	190 900	78,4

Champ: France y compris Mayotte à partir de 2011.

Source : Depp.

2. Proportion de bacheliers dans une génération @



Champ: France métropolitaine avant 2001, France depuis 2001.

Note: de 2001 à 2007, les proportions sont calculées à partir des estimations de population de l'Insee. Les données 2011 et 2012 sont provisoires. Source: Depp.

3. Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur

	2007	2008	2009	2010	2011
Brevet de technicien supérieur (BTS)	101 400	106 000	110 500	113 500	114 900
Diplôme universitaire de technologie (DUT)	45 400	46 700	48 000	47 300	46 300
Licence professionnelle	34 900	37 700	40 500	44 000	45 400
Licence générale	127 200	123 500	121 600	117 000	119 000
Master professionnel / DESS	65 700	65 200	62 800	60 100	64 900
Master recherche / DEA	23 200	22 100	20 700	18 900	19 600
Master indifférencié	5 000	7 100	12 900	24 500	40 100
Diplôme d'ingénieur	27 500	28 600	28 300	28 900	30 400
Diplôme d'école de commerce et de gestion	24 400	22 400	28 100	28 900	30 200
dont : diplôme d'école de commerce et de gestion visés	12 900	11 700	14 300	16 300	18 000
Doctorat (y compris HDR)	12 000	12 400	12 700	12 900	13 400
Diplôme de docteur (santé)	7 200	6 800	7 000	7 400	8 200

Champ : France.

Note : les habilitations à diriger des recherches (HDR) sont comptabilisées avec les doctorats.

Sources: DGESIP; DGRI; SIES.

2.7 Dépenses d'éducation

n 2012, la **dépense intérieure d'éducation** (DIE) atteint 139,4 milliards d'euros, soit 6,9 % du produit intérieur brut (PIB). Elle correspond à une dépense de 2 130 euros par habitant, ou 8 330 euros par élève ou étudiant.

Entre 1980 et 2012, la dépense d'éducation en euros constants a crû légèrement plus vite que le PIB (+ 2,0 % par an en moyenne contre + 1,8 %). Mais sa part dans le PIB a fluctué sur la période : elle a régulièrement augmenté entre 1989 et 1993 (passant de 6,5 % à 7,6 %), du fait notamment d'un engagement financier important des collectivités territoriales et de la revalorisation de la carrière des personnels enseignants. Elle s'est ensuite stabilisée jusqu'en 1997. À partir de 1998, elle a régulièrement diminué pour revenir en 2008 à 6,7 % du PIB. En 2009, la part de la DIE dans le PIB a augmenté pour atteindre 7,0 %, sous l'effet d'une hausse de la DIE conjuguée au recul du PIB dû à la crise. Elle a baissé à 6,8 % en 2011, pour augmenter à nouveau en 2012 et atteindre 6,9 % du PIB.

L'État assure 58,5 % du financement initial de la DIE en 2012, très majoritairement sur le budget des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche (53,5 % de la DIE) et les collectivités territoriales en assurent 24,5 %. La part qu'elles financent s'accroît dans le second degré et le supérieur depuis 2006, notamment du fait du transfert aux régions et aux départements de nouvelles compétences (gestion des ex-personnels TOS - techniciens,

ouvriers et personnels de service – ainsi que de nouvelles compétences en matière de formations sanitaires et sociales de l'enseignement supérieur).

Sur longue période, la croissance de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui de la dépense moyenne par élève, qui, tous niveaux confondus, augmente de 1,8 % par an en moyenne depuis 1980 en euros constants. Néanmoins, depuis 1999, la dépense moyenne par élève progresse plus modérément (+ 0,6 % par an en moyenne). Après une baisse en 2011, le coût moyen de l'élève ou de l'étudiant en 2012 se stabilise en euros constants, conséquence d'une hausse de même ordre de la DIE (+ 0,3 %) et des effectifs (+ 0,4 %). C'est dans le premier degré que la dépense moyenne pour un élève a le plus augmenté sur 32 ans : + 1,8 % en moyenne par an (contre 1,5 % dans le second degré), notamment en raison d'une hausse du taux d'encadrement et de la création du corps de professeurs des écoles. En revanche, la dépense moyenne par étudiant du supérieur n'a augmenté que de 1,1 % en moyenne par an entre 1980 et 2012, la forte hausse des effectifs sur la période ayant absorbé la plus grande part de l'augmentation des crédits consacrés à l'enseignement supérieur. Au cours des années 2006-2009, elle croît néanmoins plus rapidement (en moyenne + 3,5 % par an). Puis la tendance s'inverse avec -0,4 % en moyenne par an de 2009 à 2012. ■

Définitions

La dépense intérieure d'éducation (DIE) rassemble toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques (administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages) pour les activités d'éducation : enseignement scolaire et extrascolaire de tous niveaux, organisation du système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement). La DIE est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la comptabilité nationale. En 1999, celui-ci a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés : intégration des Dom, nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels, réévaluation des dépenses des ménages. À partir de 2006, la loi organique relative aux lois de Finances (Lolf) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État, notamment en matière de charges sociales mieux évaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État. L'évolution de la DIE en euros constants est mesurée en corrigeant de l'évolution du prix du PIB.

Le financement initial de la DIE représente le financement avant prise en compte des transferts entre les différents agents économiques. C'est donc ce qui est à la charge effective de chacun des agents. Par exemple, le montant des bourses sera attribué à l'État en financement initial, et aux ménages en financement final après transferts. Ainsi, le financement final est la notion qui permet d'étudier la relation entre le dernier financeur et, soit le producteur, soit l'activité d'éducation.

- L'état de l'École, Depp, édition 2013.
- Voir aussi: fiches 2.5, 2.6 et 6.2.

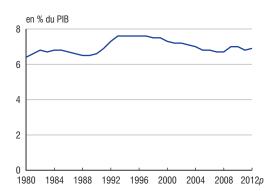
1. Dépense intérieure d'éducation

	1980	1990	2000	2010	2011	2012p
Dépense intérieure d'éducation (DIE) ¹						
DIE en valeur (en milliards d'euros)	28,5	68,0	104,9	136,2	136,9	139,4
DIE en euros constants (en milliards d'euros 2012)	74,4	96,6	129,9	140,0	139,0	139,4
DIE par habitant (en euros 2012)	1 380	1 660	2 140	2 130	2 160	2 130
DIE par élève ¹ (en euros 2012)	4 600	5 720	7 670	8 440	8 340	8 330
Structure du financement initial de la DIE (en %)						
État	69,1	63,7	65,2	59,0	58,7	58,5
dont : MEN - MESR ²	60,9	56,5	57,4	53,9	53,8	53,5
Collectivités territoriales	14,2	18,5	19,9	24,4	24,3	24,5
Autres administrations publiques et caisses d'allocations familiales	0,4	0,7	2,1	1,8	1,9	2,1
Entreprises	5,5	5,9	5,4	6,8	7,0	7,0
Ménages	10,8	11,2	7,4	8,0	8,1	7,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

^{1.} Suite à la rénovation du compte en 1999, la dépense intérieure d'éducation (DIE) a été récalculée de 1980 à 1998. En revanche, les dépenses moyennes par élève n'ont pas été recalculées.

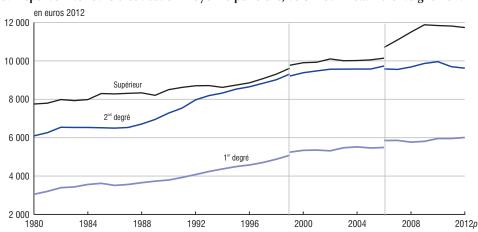
Champ : France. Source : Depp.

2. Part de la dépense intérieure d'éducation dans le produit intérieur brut



Champ : France. Source : Depp.

3. Dépense intérieure d'éducation moyenne par élève, selon les niveaux d'enseignement



Champ: France.

Note : le graphique présente deux ruptures de série, symbolisées par les traits verticaux (rénovation du compte de l'éducation en 1999 et prise en compte de la Lolf en 2006, voir Définitions).

Source : Depp.

^{2.} MEN : ministère de l'Éducation nationale ; MESR : ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.